

# CTR-OpCa

A l'origine de votre devenir professionnel en Pays d'Aix

## 1 Formulaire d'Adhésion

### Employeur (Personne Morale)

De moins de 50 salariés ETP

Numéro d'adhérent (réservé CTR-OpCa) : .....

Nouvelle adhésion  Renouvellement  Modifications de données

### Structure

Entreprise  Artisan  Profession Libérale (PL)  Association 1901

RAISON SOCIALE :

Nom Commercial :

Adresse Structure :

Téléphone :

Email :

Code Postal/Commune :

Site Web : http://

Siren / Siret :

Code APE :

Effectifs du site :

### Représentant Employeur

NOM :

Ligne directe :

Prénom :

H  F

Téléphone Portable :

Adresse Etablissement :

Email :

Fonction :

J'ai connu le CTR-OpCa par le biais de :

Conformément à la Loi Informatique et Libertés concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données vous concernant. Pour cela il suffit de nous adresser un mail à l'adresse suivante : [contact@ctr-opca.org](mailto:contact@ctr-opca.org)



Je souhaite adhérer et devenir MEMBRE ACTIF afin de bénéficier des services réservés aux membres actifs du CTR-OpCa

#### Cotisation Membre Actif au 1<sup>er</sup> juillet 2011

- Employeurs \* < à 5 salariés : 360 € HT/an  
 Employeurs de 5 à 14 salariés : 720 € HT/an  
 Employeurs de 15 à 49 salariés : 1080 € HT/an  
 Employeurs de 50 salariés et plus : nous consulter

\* Employeurs : Entreprises, Artisans, Associations, Professions libérales, Particulier employeur, etc.

#### Règlement de votre cotisation

Adhésion pour 12 mois minimum, de date à date  
Prélèvement Automatique Mensuel  Annuel   
(Joindre Formulaire d'Autorisation de prélèvement)

Règlement annuel global par chèque

L'adhésion est conclue pour 12 mois. Sa reconduction est tacite sous réserve de dénonciation du présent accord, par mail ou courrier simple, au plus tard 1 mois avant son échéance. Concernant la cotisation Membre Actif, les tarifs indiqués sont susceptibles d'être revalorisés sur décision du Conseil d'Administration, au maximum une fois par an et le 1<sup>er</sup> juillet au plus tard. Dans le seul cas d'une augmentation de la cotisation, votre accord sera sollicité avant renouvellement de votre adhésion.

La GPEC est active au sein de ma structure

1 Formulaire d'Adhésion

2 PSR

3 Form. Spéc. OE

Date et Signature :

Cachet de la structure